

Action Sociale Infos

La lettre d'information de la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel / DRH

>>> Mai 2017

A la Une

ActuRetraite n° 10

Afin de répondre aux nombreuses demandes d'informations de la part des agents retraités du ministère (police, administration centrale, préfectures), la direction des ressources humaines du secrétariat général, édite depuis 2007, à leur intention, une lettre d'information annuelle des retraités du ministère de l'Intérieur, *Acturetraite*.

Le ministère vient d'adresser le n° 10 (2017) d'*Acturetraite*, en version papier à 83 000 retraités du ministère et en version numérique à plus de 1 700 retraités abonnés (les agents partis en retraite à partir de 2015 ne peuvent bénéficier que d'un envoi par voie électronique). Une campagne de recensement des adresses électroniques est systématiquement insérée dans la version papier. Elle permettra progressivement d'effectuer des envois par voie dématérialisée, média qui devrait se substituer à moyen terme à l'édition papier.

Ce document, auquel est joint le *Guide Vacances et Loisirs 2017*, reste un vecteur de communication apprécié des retraités pour leur permettre de conserver un lien privilégié avec leur administration et de suivre l'actualité du ministère. Le 10^e numéro propose également des informations pratiques pour faciliter la vie quotidienne, guider les seniors dans les démarches administratives. Dans la rubrique Santé, le « Dossier » consacré au sommeil a été réalisé en collaboration avec le docteur François Duforez (Hôtel-Dieu), spécialiste des pathologies du travail, des troubles du sommeil et du sport à l'Hôtel-Dieu ; il prodigue quelques conseils pour mieux dormir après 50 ans et se maintenir en bonne santé.

Avec les partenaires du ministère (aides interministérielles, associations, fondations), les seniors pourront profiter de leurs loisirs à des tarifs préférentiels : résidences qui appliquent une tarification spéciale pour les agents du ministère, prestataires « voyages » qui offrent des réductions tout au long de l'année. Tous les ans le catalogue de ces prestations s'élargit pour satisfaire le plus grand nombre.

Les équipes en charge de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel de la direction des ressources humaines du ministère ou le service départemental d'action sociale de la préfecture restent les interlocuteurs privilégiés des retraités du ministère pour les accompagner et les renseigner. Les internautes peuvent poser des questions sur la boîte électronique de l'action sociale :

action.sociale@interieur.gouv.fr



Actualité du ministère	2
Le PPHNG Carte d'identité, démarches simplifiées Nouvelles régions La saisine par voie électronique La vignette « Crit'Air »	
Dossier	4
Le sommeil après 50 ans	
Vie pratique	6
Travaux et crédits d'impôt La colocation, un nouveau mode de vie Assurances décès et vie Partenariat ministère de l'Intérieur/flexity	
Retraite	8
Démarches lors du décès du titulaire de la pension Campagne double pour l'Algérie, la Tunisie, le Maroc	
Santé	9
La marche nordique, un sport plein d'atouts Un nouveau portail Internet pour seniors	
Loisirs	10
Les chèques-vacances Les actions des SRIAS Du côté des associations Du côté de la FJM	
Gardez le contact...	12

Vous partez à la retraite bientôt ?

Des questions sur vos droits et les démarches à effectuer ?

Consultez la rubrique Retraite du site Intranet de l'action sociale : [FAQ et documentation](#) ou contactez le Centre information retraite du bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI)

Tél. **04 94 60 48 04** - Courriel : centre-information-retraite@interieur.gouv.fr

Abonnez-vous à Acturetraite en version électronique !

Merci de nous communiquer votre adresse électronique sur la boîte action.sociale@interieur.gouv.fr, Vous continuerez ainsi à être informés régulièrement de l'actualité sociale du ministère qui va privilégier ce mode de communication dans les années à venir...

Actualité du ministère

Du 29 mai au 2 juin 2017, le ministère s'engage pour le développement durable !

Cette occasion, de nombreuses actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique seront organisées sur les sites de Beauvau, Lumière, Garance, Lognes et sur le site d'Oudinot en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

> Unis pour la planète : Objectifs Développement Durable !

- Tournez la roue des ODD... Tirez une question et gagnez un cadeau éco responsable !
- Laissez-vous séduire par une déambulation théâtrale, partagez avec deux personnages à l'esprit bateleur l'aventure des ODD et devenez acteurs du changement...



> Une Troc Party !

Echangez les objets dont vous n'avez plus l'usage contre ceux de votre choix déposés par d'autres troqueurs.

> Un atelier de jardinier

À partir de sacs de terreau usagés, réalisez un tablier de jardinage ou des cache-pots pour équiper balcons et jardins !



> Des actions solidaires

> Une Jonquille pour Curie

Pédalez sur des vélos connectés : pour chaque kilomètre parcouru 1€ sera reversé à l'Institut Curie.

> Collecte de téléphones portables pour la Ligue contre le cancer

Un moyen de mêler efficacement éco-responsabilité et lutte contre les maladies génétiques rares.

> Et d'autres propositions inattendues !

Ces animations, pilotées par la mission développement durable, seront animées avec l'appui de la SDA-SAP, de la DICOM et d'agents des différentes directions convaincus par les enjeux de la stratégie ministérielle et de la nécessité de réaliser des actions concrètes.



>>> Pour en savoir plus

Le détail du programme par site prochainement en ligne sur le site sur l'Intranet développement durable : <http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

Solidarité

Les foulées bleues du Val-de-Seine

L'association «Les Mureaux sport police», organise, le 8 juin 2017 à 10 h 00, une course nature (5 et 10 km) « Les foulées bleues du Val de Seine », sur la base de loisirs Val-de-Seine de Verneuil-sur-Seine, en souvenir de nos collègues Jessica Schneider et Jean-Baptiste Salvaing, assassinés le 13 juin 2016.

La course sera précédée d'un moment de recueillement, puis le départ sera donné par Hugo et Mathieu, les enfants de Jessica et Jean-Baptiste, à qui seront reversés vos dons ainsi que les bénéfices de la course.

>>> Pour en savoir plus

Renseignements et inscriptions auprès de Thierry au **06 65 78 22 15**

ou Angelique au **06 62 24 57 82**

Courriel : ImSPORTpolice@gmail.com (demander le bulletin d'inscription)

Contact : Les Mureaux Sport police au Commissariat de Police :

2, rue Jean Rommeis - 78130 Les Mureaux

Aucun défi ne mérite de risquer sa vie !

Depuis le début du mois de mars 2017, un nouveau jeu dangereux, intitulé « *Blue Whale Challenge* » (le défi de la baleine bleue), cible les 12-15 ans sur les réseaux sociaux.

Enrôlés par un parrain ou un tuteur, les adolescents se trouvent engagés dans une série d'une cinquantaine de défis de risque croissant (privation de sommeil, écoute de musiques violentes, scarifications) dont l'ultime étape conduit au suicide. Il s'agit d'une forme de cyber harcèlement. Au fur et à mesure des défis, les parrains exercent une influence de plus en plus importante pouvant aller jusqu'aux menaces de mort.

À ce jour, seuls quelques cas isolés d'ado-

lescents participant à ce jeu ont été recensés en France et aucun cas mortel n'a été répertorié. Afin d'éviter que le « défi de la baleine bleue » ne fasse de victimes en France, il est important d'agir préventivement. Aussi, si vous voyez un jeune se lancer dans ces défis sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à le signaler en contactant le commissariat de police. Si vous ou l'un de vos proches êtes en danger, appelez immédiatement Police Secours en composant le 17 ou le 112. Pour signaler des comptes cherchant à recruter des jeunes ou faisant l'apologie du « *Blue Whale Challenge* » sur internet, utilisez [la plateforme de signalement des contenus illicites de l'Internet](#).



À savoir : La provocation au suicide est punie par la loi de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende.

>>> Pour en savoir plus
Site Internet du ministère de l'Intérieur : [#BlueWhaleChallenge](#) : Attention, jeu dangereux
Source : [Service-public.fr](#)

La Corse, la Normandie et les Pays de Loire expérimentent un numéro unique pour joindre un médecin de garde

Votre enfant fait une poussée de fièvre pendant la nuit ? Vous cherchez un médecin un dimanche après-midi ? Depuis le 5 avril 2017, si vous habitez la Corse, la Normandie ou les Pays-de-Loire, vous pouvez téléphoner au **116 117**, le numéro unique pour joindre un médecin de garde aux heures de fermeture des cabinets médicaux. L'utilisation de ce numéro sera étendue à l'ensemble du pays d'ici la fin de l'année.

Le **116 117** est un numéro de téléphone gratuit permettant de joindre un médecin généraliste de garde tous les soirs après 20 heures, les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Ce nouveau numéro vous propose :

- un conseil médical ;
- l'orientation vers un médecin généraliste ou une maison médicale de garde ;
- l'organisation d'une visite à domicile en cas d'incapacité de la personne à se déplacer ;
- la prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si nécessaire.

Néanmoins, en journée pendant la semaine, ce numéro n'est pas accessible.

À savoir : en cas d'urgences graves, le **15** est toujours disponible 7j/7 et 24h/24.



>>> Pour en savoir plus
Source : [Service-public.fr](#)

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peut plus quitter le pays sans autorisation. Il doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Au regard du contexte actuel, la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être

accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site [service-public.fr](#) (imprimé Cerfa N° 15646*01), à remplir et signer.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](#)).



- Copie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Original du [formulaire cerfa n°15646*01](#) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale que vous trouverez sur le site [Service-public.fr](#).

Le bien-être au travail à la préfecture de l'Yonne

La CLAS de l'Yonne a validé en octobre dernier des actions relatives au thème du bien-être au travail, en partenariat avec la médecine de prévention et au bénéfice des agents de la police et de la préfecture dont :

- 2 conférences sur le « burn out » assurées par les docteurs Francis Cloche et Thierry Rumeau, médecins de prévention respectivement en poste à Sens et Auxerre, les 24 et 25 novembre 2016.
- 2 ateliers de massages assis le 6 décembre 2016 à la préfecture de l'Yonne et le 4 avril 2017 à l'École nationale de police (ENP) de Sens, assurés par Stéphanie Leroux, thérapeute holistique.
- 1 atelier de sophrologie le 6 avril 2017 au commissariat d'Auxerre, permettant à la fois de positionner, rééquilibrer son corps, gérer et lutter contre le stress.

Ces actions ouvertes à tous ont remporté un vif succès.



>>> Pour en savoir plus

Préfecture de l'Yonne / Direction du management et des moyens / Service des ressources humaines et de l'action sociale

Caroline Hisselli, gestionnaire dispositifs action sociale

Tél. 03 86 72 78 61 - Courriel : caroline.hisselli@yonne.gouv.fr

Site Internet : www.yonne.gouv.fr

Témoignage

Un exemple de reconversion : de brigadier de police à magistrat

En novembre 2013, Barbara Seiller, brigadier de police affectée en service opérationnel dans le sud-ouest de la France, par l'intermédiaire du service local de formation, s'adresse à la M2RP dans le cadre d'un projet de reconversion. Elle souhaite en effet préparer les IRA, mais après plusieurs entretiens autour de ses compétences et de son passé professionnel, son rêve d'enfant émerge : devenir magistrat !

Pour mettre toutes les chances de son côté, la conseillère mobilité carrière, après de nombreuses investigations, conseille à Barbara Seiller de suivre des stages d'immersion au sein de différentes juridictions. Commence alors une véritable enquête policière qui comme toute procédure s'articule autour de 3 éléments indispensables et cumulatifs :

- l'élément légal : les bases juridiques et statutaires permettant d'effectuer ces stages ;
- l'élément matériel : la direction d'emploi convaincue par le bien fondé du projet de reconversion et sensibilisée conjointement par son agent et la CMC lui accorde la possibilité de suivre 8 stages d'immersion tout au long de l'année 2014 ;
- l'élément moral : l'intention, ici non coupable, et la détermination de Barbara Seiller sont reconnues de tous, « sa » CMC, ses collègues, sa hiérarchie.

Ainsi, soucieuse de parfaire ses connaissances en droit, elle suit en complément un stage à l'Institut d'études judiciaires. En novembre 2014, le dossier est bouclé et, comme toute procédure, prêt à être transmis au Parquet : il est déposé à la Chancellerie. S'ensuit une longue période d'attente.

En décembre 2015, elle reçoit l'accord d'effectuer un stage probatoire de 6 mois au TGI de Mont-de-Marsan sous forme de convention à titre onéreux conclue entre la Justice et l'Intérieur, à l'issue d'une formation à l'ENM de Bordeaux.

Ultime étape de ce projet : un grand oral devant la Chancellerie basé sur le dossier établi par Barbara Seiller et sa juridiction d'accueil. C'est son premier passage à la barre comme en cour d'assises : les dés sont maintenant jetés, il faut attendre la délibération du jury...

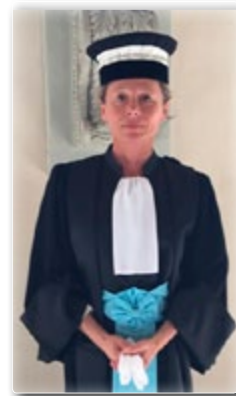
Et le 22 décembre 2016, Barbara se voit offrir son plus beau cadeau de Noël : elle reçoit un avis officiel de la chancellerie lui indiquant son intégration directe dans le corps judiciaire avec une mention « très favorable ».

Le rêve devient réalité ! Le décret du 14 mars 2017 portant nomination dans la magistrature stipule : « Cour d'Appel de Rennes, Tribunal de grande instance de Nantes, Madame Barbara Seiller, juge. » Elle bénéficie d'une intégration directe au 1^{er} avril 2017 dans le corps judiciaire,

avec préalablement à l'installation dans ses fonctions, une période de formation pour une durée de 6 mois du 3 avril au 3 octobre 2017 au Tribunal de grande instance de La Rochelle (Cour d'appel de Poitiers).

Il s'est écoulé quatre ans entre les premiers échanges et l'aboutissement tant attendu et tant rêvé. Quatre années durant lesquelles Barbara Seiller s'est investie sans compter : les sacrifices auxquels elle a consenti sont non seulement personnels mais aussi financiers : elle a intégralement financé ses déplacements, ses divers stages ; elle estime aujourd'hui le budget engagé à un minimum de 8 000 €, mais sans regret au vu de cette réussite. Tout au long de ce parcours de reconversion, elle a pu compter sur sa conseillère mobilité carrière qui l'a aidée dans ses recherches, a su l'épauler dans ses relations avec les composantes de la « maison Police » (direction d'emploi, bureau de gestion de proximité, BGGP) et du ministère de la Justice : une plus-value indéniable pour lui permettre de mener à bien sa transition professionnelle.

Une reconversion magistrale !



Et si on essayait la bibliothérapie ?

Quand avez-vous pris le temps de lire un livre pour la dernière fois ? Est-ce que vos habitudes de lecture gravitent plutôt autour de Facebook, d'Internet, ou du mode d'emploi de votre téléphone portable ? Si vous faites partie des nombreuses personnes qui n'ont pas l'habitude de lire tous les jours, vous passez à côté de beaucoup de bienfaits ! Car la lecture n'a que des avantages. Elle est le meilleur moyen pour l'apprentissage, le développement mental et l'expression orale. Elle développe les fonctions cognitives dans des proportions étonnantes. Lire est du meilleur profit à tout âge. Dans nos sociétés qui gravitent autour des médias (télévision, Internet, téléphones portables) notre capacité à nous concentrer est attaquée de toutes parts. Il existe un risque de voir la lecture supplantée par les médias modernes avec, pour première conséquence, une détérioration des facultés mentales et l'augmentation de l'illettrisme.

Si vous voulez garder vos méninges en bonne santé, ouvrez un livre !

Garder son cerveau actif l'empêche de perdre ses capacités. Comme tous les autres muscles du corps, le cerveau a besoin d'entraînement pour rester vigoureux et en bonne santé. Pour bien comprendre un livre, on doit retenir une multitude d'informations (les personnages, les lieux et toutes les actions secondaires qui s'entremêlent à l'action principale). Et chaque fois que l'on forme une nouvelle mémoire, on crée de nouvelles synapses (des zones de contacts entre les neurones) et on solidifie les synapses existantes. Ça veut dire que la lecture, en formant de nouvelles mémoires, va augmenter nos capacités de rétention de mémoires à court-terme et a un effet régulateur sur notre humeur.

Plusieurs études indiquent que la stimulation mentale peut ralentir l'évolution de la maladie d'Alzheimer et de la démence.

Lire pour enrichir ses connaissances, améliorer son expression et son rapport à l'autre !

Car la lecture est intrinsèquement liée à nos capacités orales. Autrement dit, si vous voulez parler mieux et plus juste, lisez et lisez encore. Ce qui alimente l'expression orale c'est notre « réservoir » mental et documentaire qui se nourrit, quant à lui, par la lecture. Quand on lit, on remplit notre cerveau avec des nouvelles informations et on ne sait jamais quand elles nous seront utiles. Plus on a de connaissances, mieux on est équipé pour affronter des nouveaux défis. Plus on lit, plus on découvre de nouveaux mots, plus on enrichit son vocabulaire. S'exprimer de manière claire, être capable de communiquer en ayant confiance en soi est un excellent moyen d'améliorer sa relation à l'autre. Quand le lecteur plonge dans les émotions et les pensées des personnages, il peut se mettre plus facilement à la place des autres, apprendre à mieux les comprendre, et donc, à développer sa réponse émotionnelle. Comme quoi, si la lecture est une activité qui se pratique en solitaire, cela ne l'empêche pas de faciliter les relations humaines.

Lire pour améliorer l'attention, la concentration ou se relaxer !

Dans une journée active, on va diviser son temps entre travailler, vérifier ses mails, échanger des messages avec plusieurs personnes simultanément (Facebook, SMS ...), vérifier son smartphone et tenir une conversation avec ses collègues ! Ce comportement hyperactif génère du stress et ralentit la



productivité. Quand on lit un livre, c'est tout le contraire. Toute notre attention est dirigée vers l'intrigue de l'ouvrage. Le matin, essayez 15-20 min de lecture avant d'aller travailler (dans le bus ou dans le métro, par exemple), vous allez être surpris par l'effet positif que ça va avoir sur votre niveau de concentration, une fois au travail.

À la base, la lecture est synonyme de relaxation, de temps pour soi. Elle a la capacité d'alléger notre anxiété et de nous détendre. Un roman peut tout simplement nous transporter dans une autre dimension, un article intéressant peut nous distraire... Certains ouvrages, conseillés par des thérapeutes, peuvent aussi nous aider pour surmonter des problèmes personnels, pour réussir sa reconversion professionnelle ou pour n'importe quelle interrogation.

Et si vous avez du mal à trouver le sommeil, le mieux est encore de lire un peu avant d'éteindre la lumière : en ouvrant un bouquin chaque soir, on instaure un rituel : un signal est alors envoyé à notre corps pour lui faire comprendre qu'il est temps de se reposer. Mais attention, cela ne vaut pas pour les lectures sur ordinateurs, tablettes ou smartphones (cf. *Action sociale Infos février 2016*).

Il est peut-être temps d'éteindre votre ordinateur, de mettre votre téléphone en mode silencieux et de prendre un petit moment pour vous ! Alors n'hésitez plus, jetez-vous dans un bon bouquin !



Pour garder le contact et être informés de l'actualité de l'action sociale du ministère... Recevez  sur votre boîte mail personnelle !

Comment s'abonner ?

>> Depuis le site Intranet de l'action sociale / Rubrique « Lettre d'information » (disponible uniquement aux agents du ministère) :

<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr>

>> Par courriel sur la boîte électronique : action.sociale@interieur.gouv.fr

Du côté de l'Anas...

DES PLACES DISPONIBLES !

> Couleur Sud de Rivesaltes été 2017

- Reste 1 place pour enfant porteur de handicap du 6 au 20 juillet (15 j.) : **675 €**
- Reste 15 places du 11 au 27 août (17 j.) : **765 €**

> Colo Tréveneuc Nautique été 2017

Le Centre ANAS 31N propose deux séjours multi-activités nautiques « A l'assaut de la grande bleue » en Bretagne !

Les dates et tarifs pour 2017 :

- du 17 au 30 juillet 2017 (inscription jusqu'au 10 juillet 2017) : **585 €**
- du 6 au 19 août 2017 (inscription jusqu'au 1^{er} août 2017) : **585 €**

Renseignements et disponibilités : **01 48 86 37 81**

Centres de vacances : Tréveneuc, Gujan Mestras, Hyères, Camiers, Cannes la Bocca, Moutiers en Retz, Rivesaltes.

Renseignements et disponibilités : **01 48 86 67 98**



Consultez la revue de nos centres de vacances sur le site Internet :

<http://www.anas.asso.fr/index.php/vac-anas>

Du côté de la FJM...

LE MOULIN DE LA CÔTE

> Des places sont encore disponibles en août !

La colonie 100 % FJM sur l'Île d'Oléron pour des jeunes de 7 à 16 ans vous propose un séjour de 18 jours du 7 au 24 août 2017 à partir de **250 €** selon le quotient familial (QF).

Pour réserver, contacter le service gestionnaire au **05 59 98 25 02** (entre 9 h 30 et 13 h 15).

Détails des activités, tarifs et dossier d'inscription sur le site : <http://www.fondationjeanmoulin.fr/loisirs/colos/sejours-decouverte/le-moulin-de-la-cote>



Partenaires de la FJM...

CENTER PARCS : PONT DE MAI !

> Pont de mai ! A partir de *349 € les 3 nuits pour 4 personnes.

Offre valable jusqu'à J-1 de la date de début de séjour.

*Offre valable sur Chaumont et le domaine « Les Hauts de Bruyères » pour une durée de 3 nuits en cottage 4 personnes à partir du 28 avril 2017.

Détails de l'offre à retrouver sur le site de la fondation Jean Moulin :

<http://www.fondationjeanmoulin.fr/qui-sommes-nous/actualites/loisirs/center-parcs2>



COSTA CROISIERES

> 15 jours à 15 % pour fêter la sortie de notre nouvelle brochure !

Prenez de l'avance et réservez votre croisière Costa en profitant d'une réduction de 15 % ⁽¹⁾, sur tous les départs de 2018 !

Réservation du 18 avril au 2 mai 2017 ⁽²⁾ et valable pendant les vacances scolaires.

Réduction cumulable avec les offres en cours, dont la gratuité Enfants ⁽³⁾.

1) La remise de 15 % est appliquée sur la part maritime uniquement, hors boissons, excursions, surcharge carburant, forfait de séjour à bord et services supplémentaires. Offre soumise à condition, non rétroactive et sous réserve de disponibilités.

2) Offre soumise à conditions, valable sur tous les départs 2018 (hors tours du monde, et portions) et selon disponibilités.

3) Gratuité de la croisière pour 1 ou 2 jeunes de moins de 18 ans voyageant en cabine avec 2 adultes, hors charges portuaires et Forfait de Séjour à Bord, hors services en supplément.

Réservation sur le site Internet « Collectivités » : www.costa-collectivites.fr

Centrale d'appel : **0 811 020 033** (0,08 €/mn d'appel)

Identifiant CEPF : **24515682** - Mot de passe : **costa2015**



INTERHOME

> offre de Dernière Minute à - 33 % et cumulable avec la remise partenaire FJM !

De 8 à 10 % de réduction sur le loyer selon la période.

Réservation sur le site Internet : <https://www.interhome.fr/>

Code d'accès : **FR705595** - Mot de passe : **705595**

Téléphone : **01 53 36 60 00**

Détails de l'offre à retrouver sur le site de la fondation Jean Moulin :

<http://www.fondationjeanmoulin.fr/partenaires/nos-partenaires-voyages/locations/interhome>



LES ECLÈS

Nouveau

> Séjours destinés à des jeunes en situation de handicap mental.

Le service loisirs de la FJM a sélectionné 3 séjours dans la programmation de l'organisme « Les Eclès », spécialisé dans l'encadrement de jeunes et adultes en situation de handicap mental :

• Récré Ados • Acti'Vendée • Sous les pins.

Retrouvez ces 3 séjours en destination de la Vendée **en cliquant sur le site Internet de la FJM.**

L'inscription se fait auprès du service loisirs au **01 80 15 47 49 / 50 / 51**

En fonction du niveau de handicap de l'enfant, un autre séjour pourra vous être proposé par l'organisme « Les Eclès » afin de répondre au mieux à vos attentes et celle de l'enfant.



Agenda

> **Vendredi 28 avril 2017**

> **Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail**

Le thème de la campagne de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail (SST) en 2017 est « Optimiser la collecte et l'utilisation des données sur la SST ». Cette journée a pour objectif de promouvoir dans le monde entier une culture de la sécurité et de santé au travail. Source : www.ilo.org

> **Samedi 20 mai 2017**

> **13^e édition de la Nuit européenne des musées**

De nombreux musées ouvriront gratuitement leurs portes partout en France et en Europe de la tombée de la nuit jusqu'à minuit environ. Visites éclairées, parcours ludiques, ateliers, projections, dégustations, spectacles vivants, des animations exceptionnelles donneront à vivre au public une expérience du musée différente et ouverte à tous.

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/>

> **Lundi 12 mai 2017**

> **Journée internationale de la biodiversité**

L'objectif principal de la journée est de sensibiliser et de faciliter la compréhension sur des questions de biodiversité.

Site Internet [des Nations unies](http://www.un.org/fr)

> **Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin 2017**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://developpement-durable.sg.minint.fr/>

> **Semaine de la fête de la nature du 17 au 21 mai 2017**

> **Les super pouvoirs de la nature**

<http://www.fetedelanature.com>

SDASAP/DRH

>>> **Départ**



> **Florence Carton**

Cheffe de la section Santé et sécurité au travail au bureau des conditions de vie au travail et de la politique du handicap (BCVTPH) a été nommée à la direction de la coopération internationale/DGPN.